

Permis piéton pour les écoliers



Vingt-cinq élèves de la classe de CE2 de Véronique Amenhar et Frédérique Coeurjoly et sept de la classe de Sandrine Trésor, ont passé le permis piéton, mardi 19 mai, devant les gendarmes Arnaud Moulin et Jean-Jacques Veuve.

Les écoliers disposaient d'une fiche d'examen où il fallait cocher les bonnes réponses.

Auparavant, en classe, les institutrices leur avaient passé un CD et chaque élève avait reçu un livret.

Une seule, Emma Chevallier a obtenu la note maximale : 12/12, mais tous les enfants ont décroché leur examen.

Les vingt-cinq élèves ont réussi l'examen.